Certificat de Spécialisation

Apiculture

Formation Continue en 8 mois

420 heures en centre de formation

Objectif métier

Le titulaire du certificat de spécialisation apiculture gère un cheptel d'abeilles et conduit des ruchers : il est apte à établir un plan d'élevage, installer les ruches, suivre l'évolution des essaims, en assurer la surveillance, les soins et traitements sanitaires éventuels. Il réalise les opérations d'élevage : choix du matériel, sélection des colonies, apport d'alimentation. Il produit du miel, depuis la récolte jusqu'au conditionnement, stockage et parfois vente.

Objectifs de la formation

Réaliser la conduite des colonies
Réaliser la multiplication des colonies
Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des productions apicoles

Particularités du centre

- Suivi en entreprise
- Livret de suivi
- Plateaux techniques

Contenu de la formation

- Plan de production
- Biologie, éco botanique, biométrie et race d'abeilles
- Suivi et intervention sur les ruches
- Opérations liées à la production d'essaims
- Opérations liées à l'élevage de reines
- Organisation de la récolte des produits, techniques d'extraction
- Réalisation des opérations de conditionnement et de stockage

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle

Prérequis

- Etre demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle.
- Etre titulaire d'un diplôme agricole ou titre inscrit au RNCP de niveau 4 minimum
- D'autres candidats peuvent être admis sur décision du DRAAF conformément aux dispositions de l'article D.811-167-3 du code rural et de la pêche maritime

Taux de satisfaction 74 %

Taux d'obtention 100 %

CFA-ECB - UFA KERPLOUZ LASALLE
Route du Bono - BP 40417 56404 AURAY Cedex
02.97.24.34.46 **apprentissage-FC@kerplouz.com**

L'offre QUALIF Emploi est proposée et financée par la Région Bretagne

Renseignements et inscriptions

02 97 24 34 46
apprentissage-FC@kerplouz.com

Recrutement

1. Prise de contact lors des Portes Ouvertes ou sur rendez-vous
2. Entretien et test de positionnement
3. Etude du dossier
4. Entretien individuel

Lieu de formation :

Centre de formation KERPLOUZ LASALLE

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Nous contacter pour les modalités d'accueil.

Durée en centre

420 heures en centre de formation
12 semaines minimum de stage en entreprise

Validation

Certificat de Spécialisation
Attestation par blocs de compétences

Evaluation tout au long de l'année

Unités Capitalisables (UC)
Evaluation en situation professionnelle

Tarifs et Prise en charge

Prise en charge par le Conseil régional de Bretagne dans le cadre de l'offre Qualif Emploi.
Autres financements possibles, nous contacter

Poursuite d'études possible

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Code RNCP : RNCP29240

C1-I1-Doc1-5-V4 Maj Nov23